

Point d'actualités Coronavirus Pays-Bas (6/05) **FAM d'après informations SER / CAA de la zone**

Résumé :

Au 5 mai, 317 nouveaux cas positifs au Coronavirus ont été recensés, avec 89 nouvelles admissions à l'hôpital pour un total de 5 168 décès (+86).

Le gouvernement fait évoluer son dispositif d'aide d'urgence TOGS pour les secteurs les plus affectés, certains exploitants agricoles pourront y prétendre au titre de leurs activités secondaires

L'Union néerlandaise des éleveurs de volaille (NVP) déplore une baisse du prix des œufs payé aux producteurs

Business France a réalisé un inventaire des initiatives des importateurs de vin Néerlandais pour s'adapter à la crise

Les jardineries voient leur chiffre d'affaires en ligne plus que doubler en Europe, voire tripler au Pays-Bas

Point marché - Horticulture ornementale : amélioration des volumes et suppression progressive de la régulation de l'offre

- **Contexte général**

Les lundi 4 et mardi 5 mai, les Pays-Bas ont enregistré une forte baisse du nombre de décès (26 et 89 respectivement) depuis le début du confinement le 19 mars. Cette baisse est accueillie positivement aux Pays-Bas, même s'il est souligné que ces éléments ne recensent que les décès en milieu hospitalier, par ailleurs le calcul se fait à partir des décès rapportés durant les derniers jours avec parfois des effets de retard / rattrapage dus aux week-ends et jours fériés.

- **Restrictions aux frontières pour les personnes**

Les travailleurs frontaliers des secteurs vitaux, qui comprennent le secteur agricole et horticole, peuvent circuler depuis et vers la Belgique grâce à la mise en place d'une « vignette verte ».

- **Circulation des marchandises (import export)**

Il n'y a pas de restrictions aux frontières terrestres pour les transports de biens. Le transport des marchandises est donc maintenu.

- **Mesures transversales de soutien à l'économie**

Le gouvernement fait évoluer son dispositif d'aide d'urgence TOGS pour les secteurs les plus affectés, certains exploitants agricoles pourront y prétendre au titre de leurs activités secondaires :

Initialement ouvert aux seules entreprises soumises à une obligation de fermeture au titre de leur activité principale, ce dispositif, qui permet l'octroi d'une aide forfaitaire immédiate de 4 000 €, est désormais ouvert aux pertes de chiffre d'affaire au titre d'activités secondaires. Les activités de tourisme ou de restauration à la ferme sont notamment éligibles.

Le fonds d'investissement néerlandais Invest-NL, lancé en janvier 2020 avec la mission de financer la transition énergétique et les *scale-ups* innovantes, voit son mandat élargi dans le cadre de la crise du Coronavirus :

A compter du 29 avril, le fonds lance un programme spécifique (TOPPS), initialement abondé à hauteur de 100 M€, visant à offrir des prêts-relais à l'ensemble des jeunes entreprises innovantes (*start-ups* et *scale-ups*), non plus seulement en lien avec la transition énergétique, mais aussi par exemple, dans le domaine agro-alimentaire. Les conditions d'octroi demeurent sujettes à une évaluation stricte mais accélérée de l'impact social de l'investissement, et de sa viabilité financière. Cette solution s'inscrit en complément du dispositif « COL » présenté par le gouvernement début Avril, et double le montant du soutien public aux jeunes entreprises, qui s'établit désormais à 200 M€.

Pour mémoire, l'ensemble des mesures sont présentées sur le site de l'ambassade de France au Pays-Bas :

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2020/03/23/covid-19-aux-pays-bas-les-mesures-de-soutien-a-l-economie-mises-en-place-par-le-gouvernement-neerlandais>

- **Points spécifiques secteurs agricoles et pêche**

L'Union néerlandaise des éleveurs de volaille (NVP) déplore une baisse du prix des œufs payé aux producteurs :

Selon la NVP, qui a réalisé un inventaire à la mi-avril pour estimer la demande d'œufs de table et évaluer les prix en supermarché, la baisse de prix aux éleveurs observée de 10,5% à 12,5% à partir de fin mars n'est pas justifiée au regard de la demande et des prix pratiqués en supermarchés. L'organisation souhaite la mise en place d'une consultation entre les différents acteurs de la chaîne de production et de vente des œufs pour assurer des marges équitables pour toute la filière avicole.

Business France a réalisé un inventaire des initiatives des importateurs de vin Néerlandais pour s'adapter à la crise :

Alors que les restaurants néerlandais sont fermés depuis le 15 mars, le e-commerce du vin gagne du terrain. Les importateurs qui normalement fournissent les restaurateurs ciblent désormais directement les consommateurs en adaptant leur communication. Selon une étude de marché de IRI, les ventes d'alcool dans les magasins spécialisés ont augmenté de 32% dès la fermeture de la restauration (troisième semaine de mars). Pratiquement tous les importateurs se sont lancés dans la vente en ligne. Certains travaillent avec des traiteurs en « offrant » une bouteille de vin de restauration avec les repas à emporter ou livrés à la maison au prix vin de retail. Les grossistes qui normalement fournissent la restauration ont ouvert leurs portes aux particuliers. Le « drive-through » se développe pour que les consommateurs puissent récupérer leurs commandes, sans contact et en toute sécurité ainsi que les « wine outlet » sur rendez-vous pour maximum 2 personnes par visite. On voit également beaucoup de « forfaits dégustations à domicile » : vins accompagnés de formulaires de dégustation. Parfois ces dégustations sont virtuelles et l'importateur anime la dégustation via le service vidéo Zoom ou WhatsApp. Un importateur a même créé un jeu / formation oenologique.

⇒ Pour en savoir plus : michele.laine@businessfrance.fr

Les jardinerie voient leur chiffre d'affaires en ligne plus que doubler en Europe, voire tripler au Pays-Bas :

Selon FloraNews, les consommateurs achètent du matériel de jardinage en ligne en masse. Les centres de jardinage voient le chiffre d'affaires en ligne plus que doubler par rapport à 2019. Aux Pays-Bas, les jardinerie enregistrent même une augmentation de 226%, avec une multiplication par trois du chiffre d'affaires en ligne.

- **Point marchés :**

Horticulture ornementale : amélioration des volumes et suppression progressive de la régulation de l'offre

Selon Royal Flora Holland (principal marché aux fleurs), l'activité de vente au 1er mai s'est établie à 23 M d'€, soit 14% de moins qu'il y a un an. Les ventes en gros continuent d'augmenter par rapport au début de la crise mais restent inférieures de 25% environ aux résultats de l'an dernier à la même époque. Les secteurs les plus touchés restent les fleurs coupées et les plantes d'intérieur alors que les ventes de plantes de jardin sont en hausse.

Comme annoncé la semaine dernière, Royal Flora Holland confirme la suppression progressive de la régulation de l'offre qui est effective depuis le 29 avril pour 7 groupes de produits.